



REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Handwritten signature

Objet de l'enquête : Creation d'une Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et mise en compatibilité du Plan local d'Urbanisme (PLU) avec l'AVAP de CUSEAUX

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 2018-190 en date du 6 novembre 2018 de

M. le Maire de : CUSEAUX

M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M. Dominique MONTAGNE qualité Commissaire enquêteur
 M. _____ qualité _____
 M. _____ qualité _____
 Membres suppléants : M. _____ qualité _____
 M. _____ qualité _____
 M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 28 novembre 2018 au 11 janvier 2019
 les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 00 à 12 00 et de 13 30 à 16 30
 les et vendredi de 8 00 à 12 00 et de 13 30 à 16 30
 les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie - Place Pains de Chavannes - 71480 CUSEAUX

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 12 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

M. le Commissaire Enquêteur - Mairie - Place Pains de Chavannes - BPG - 71480 CUSEAUX

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les mercredi 28 novembre 2018 de _____ à _____ et de 13 30 à 16 30
 les lundi 10 décembre 2018 de _____ à _____ et de 13 30 à 16 30
 les jeudi 20 décembre 2018 de _____ à _____ et de 13 30 à 16 30
 les vendredi 11 janvier 2019 de _____ à _____ et de 13 30 à 16 30
 les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
 les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.